



Siege social : 75 Domaine du Clocher 80330 LONGUEAU

Bulletin d'adhésion au Club des Utilisateurs de

la Méthode des SIIPS

Année 2023

DEFINITION DE LA METHODE

La méthode SIIPS (Soins Infirmiers Individualisés à la Personne Soignée) permet de déterminer un indicateur en soins infirmiers donnant une appréciation globale et synthétique des soins pour le séjour du patient à partir de sa demande en soins

BUT DE L'ASSOCIATION

- Organiser des échanges (expériences, projets...) entre les utilisateurs de la méthode afin de la mettre en place dans les établissements et la développer
- Conduire une réflexion sur le traitement de l'information
- Effectuer des recherches pour l'évolution et l'enrichissement de la méthode
- Contribuer à la promotion de la méthode par des conférences, réunions, séminaires, colloques, actions de formation, écrits.

NOM ou raison sociale.....

Adresse.....

.....

Téléphone :

E mail :

Date de demande d'adhésion :

Modalités d'adhésion pour les établissements : <ul style="list-style-type: none">• N° de SIRET : 810 680 058 00015• Virement bancaire selon RIB joint• ou Chèque bancaire à l'ordre du « Club des utilisateurs de la méthode SIIPS »• Montant de la cotisation 2023 : 100,00€ (donne droit à 10 Logins)• Bon de commande ou d'achat ou d'économat à l'ordre de « Club des utilisateurs de la méthode SIIPS »<ul style="list-style-type: none">○ Pour le règlement vous recevrez une facture en triple exemplaire et un RIB	Modalités d'adhésion à titre individuel <ul style="list-style-type: none">• Virement bancaire selon RIB joint ou par• Chèque bancaire à l'ordre du « Club des utilisateurs de la méthode SIIPS » Montant de la cotisation 2023 : 20,00€ (donne droit à 1 Login)
Règlement de l'adhésion à retourner à	
<ul style="list-style-type: none">• Mme BOURGER Dominique :• COURRIEL : siipsbourgertreso@orange.fr• Tel : 06 33 63 01 95• 9 rue Jean de la fontaine 57420 FEY ;	